

Données personnelles : comment nous avons peu à peu accepté d'en perdre le contrôle

Yoann Nabat

Dans quelle mesure les différentes générations sont-elles plus ou moins sensibles à la notion de surveillance ? Un regard sur les personnes nées au tournant des années 80 et 90 montre que ces dernières abandonnent probablement plus facilement une part de contrôle sur les données personnelles et n'ont sans doute pas eu totalement conscience de leur grande valeur.

Peut-être qu'à l'approche des [Jeux olympiques de Paris](#), avez-vous vaguement protesté lors de la mise en place d'un fichier vidéo algorithmique ? Et puis avez-vous haussé les épaules : un fichier de plus. Peut-être par résignation ou par habitude ? Comme d'autres, vous avez peut-être aussi renseigné sans trop vous poser de questions votre profil MySpace ou donné votre « ASV » (âge, sexe, ville) sur les chats Caramail au tournant des années 1990-2000 et encore aujourd'hui vous cliquez quotidiennement sur « valider les CGU » (conditions générales d'utilisation) sans les lire ou sur « accepter les cookies » sans savoir précisément ce que c'est.

En effet, peut-être, faites-vous partie de ce nombre important d'individus nés entre 1979 et 1994 et avez-vous saisi au vol le développement de l'informatique et des nouvelles technologies. Et ce, sans forcément vous attarder sur ce que cela impliquait sur le plan de la surveillance des données que vous avez accepté de partager avec le reste du monde...

World Wide Web

Pour se convaincre de l'existence de cette habitude rapidement acquise, il suffit d'avoir en tête les grandes dates de l'histoire récente de l'informatique et d'Internet : Apple met en 1983 sur le marché le premier ordinateur utilisant une souris et une interface graphique, [c'est le Lisa](#).

Puis le World Wide Web est [inventé par Tim Berners-Lee en 1989](#), [36 millions d'ordinateurs sont connectés à Internet en 1996](#), Google est [fondé en 1998](#) et Facebook [est lancé en 2004](#). L'accélération exponentielle d'abord des machines elles-mêmes, puis des réseaux et enfin du partage de données et de la mobilité a suivi de très près les millennials.

La génération précédente, plus âgée, a parfois moins l'habitude de ces outils [ou s'est battue contre certaines dérives initiales, notamment sécuritaires](#). La suivante, qui a été plongée immédiatement dans un monde déjà régi par l'omniprésence d'Internet et des réseaux, en connaît plus spontanément les risques (même si elle n'est pas nécessairement plus prudente).

Comment habiter ce monde en crise, comment s'y définir, s'y engager, y faire famille ou société ? Notre nouvelle série « Nos vies modes d'emploi » explore nos rapports intimes au monde induits par les bouleversements technologiques, féministes et écologiques survenus au tournant du XXIe siècle.

À lire aussi : [Les amis, notre nouvelle famille ?](#)

Un certain optimisme face à l'informatique

Probablement du fait de ce contexte, la génération née entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990 est aussi celle qui est la plus optimiste face au développement des technologies.

Cet état de fait apparaît d'autant plus clairement que la « génération Z », plus jeune, est [marquée généralement par une plus grande apathie voire un certain pessimisme](#) notamment quant au devenir des données personnelles.

En effet, aujourd'hui, les plus jeunes, déjà très habitués à l'usage permanent des réseaux sociaux et aux surveillances de toute part, se trouvent très conscients de ses enjeux mais font montre d'une forme de résignation. Celle-ci se traduit notamment par le « privacy paradox » [mis en lumière par certains sociologues](#) et qui se traduit par une tendance paradoxale à se réclamer d'une défense de la vie privée tout en exposant très largement celle-ci volontairement par l'utilisation des réseaux sociaux.

A contrario, cette confiance en la technologie se manifeste spécialement par une forme de techno-optimisme, y compris

lorsqu'il s'agit de [l'usage de données personnelles](#). Cet état d'esprit se traduit dans de nombreux domaines : lorsqu'il s'agit de [l'usage des données de santé](#) par exemple ou plus généralement quant à l'utilisation des technologies pour régler des problèmes sociaux ou humains [comme le réchauffement climatique](#).

La priorisation de valeurs différentes

Cet optimisme est aussi visible lorsqu'il s'agit d'évoquer les [fichiers policiers ou administratifs](#). S'il n'existe pas de données précises sur l'acceptation des bases de données sécuritaires par chaque tranche d'âge, il n'en demeure pas moins que la génération des 30-45 ans n'est plus [celle de l'affaire Safari](#) dont l'éclatement, après la révélation d'un projet de méga-fichier par le ministère de l'Intérieur, [a permis la naissance de la CNIL](#).

Cette génération a, au contraire, été marquée par des événements clés tels que les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise économique de 2009.

La CNIL fête ses 40 ans.

Ces événements, et plus généralement le climat dans lequel cette génération a grandi et vit aujourd'hui, la conduisent à être, d'après les études d'opinion récentes, [plus sensible aux questions de sécurité que d'autres](#). Elle entretient ainsi un rapport différent à la sécurité, moins encline à subir des contrôles d'identité répétés ([qui sont bien plus fréquents chez les plus jeunes](#)) mais plus inquiète pour l'avenir et plus sensible aux arguments sécuritaires.

Cet état d'esprit favorise en conséquence une plus grande acceptation encore des fichiers et aux dispositifs de sécurité qui sont perçus comme des outils nécessaires à l'adaptation aux nouvelles formes de délinquance et de criminalité, par exemple à [l'occasion de l'organisation des futurs Jeux olympiques et paralympiques en France](#) ou rendus utiles pour [permettre la gestion d'une pandémie comme celle du Covid-19](#).

De l'acceptation à l'accoutumance

Les deux phénomènes – optimisme face au développement des technologies et sensibilité à la question sécuritaire – sont d'autant plus inextricables qu'il existe un lien important entre usages individuels et commerciaux des technologies d'une part et usages [technosécuritaires d'autre part](#). En effet, les expériences en apparence inoffensives de l'utilisation récréative ou domestique des technologies de surveillance (caméras de surveillance, objets connectés, etc.) favorisent l'acceptabilité voire l'accoutumance à ces outils qui renforcent le sentiment de confort [tant personnel que sécuritaire](#).

La génération des trentenaires et quadra actuelle, très habituée au développement des technologies dans tous les cadres (individuels, familiaux, professionnels, collectifs, etc.) et encore très empreinte du techno-optimisme de l'explosion des possibilités offertes par ces outils depuis les années 1990 est ainsi plus encline encore que d'autres à accepter leur présence [dans un contexte de surveillance de masse](#).



Cet état d'esprit favorise en conséquence une plus grande acceptation encore des fichiers et aux dispositifs de sécurité qui sont perçus comme des outils nécessaires à l'adaptation aux nouvelles formes de délinquance et de criminalité. [Maxim Hopman/Unsplash](#), [CC BY-NC-ND](#)

La [pénétration très importante de ces dispositifs](#) dans notre quotidien est telle que le recours aux technologies même les plus débattues comme l'intelligence artificielle peut sembler à certains [comme le cours normal du progrès technique](#). Comme pour toutes les autres générations, l'habitude est d'autant plus importante que [l'effet cliquet](#) conduit à ne jamais – ou presque – remettre en cause des dispositifs adoptés.

L'existence de facteurs explicatifs

Partant, la génération des 30-45 ans, sans doute bien davantage que celle qui la précède (encore marquée par certains excès ou trop peu familiarisée à ces questions) que celle qui la suit (davantage pessimiste) développe une forte acceptabilité des dispositifs de surveillance de tous horizons. En cela, elle abandonne aussi probablement une part de contrôle sur les données personnelles dont beaucoup n'ont sans doute pas totalement [conscience de la grande valeur](#).

Au contraire, les réglementations (à l'image du [Règlement général sur la protection des données](#) adopté en 2016 et appliqué en 2018) tentant de limiter ces phénomènes sont parfois perçues comme une [source d'agacement](#) au quotidien voire comme un [frein à l'innovation](#).

Sur le plan sécuritaire, l'acceptabilité de ces fichages, perçus comme nécessaires pour assurer la sécurité et la gestion efficace de la société, pose la question de la confiance accordée aux institutions. Or, là encore, il semble que la génération étudiée soit moins à même de présenter une défiance importante envers la sphère politique [comme le fait la plus jeune génération](#).

Demeurent très probablement encore d'autres facteurs explicatifs qu'il reste à explorer au regard d'une génération dont l'état d'esprit relativement aux données personnelles est d'autant plus essentiel que cette génération est en partie celle qui construit le droit applicable aujourd'hui et demain en ces matières.